

GARANTIES

HOSPITALISATION

UNE PRESTATION ESSENTIELLE POUR N'OUBLIER PERSONNE

Remboursement maximum de la Mutuelle (y compris remboursement de la Sécurité sociale), dans la limite des frais réels

ESSENTIEL

HOSPITALISATION

prise en charge par la sécurité sociale (y compris frais d'accouchement)

Frais de séjour, honoraires médicaux et chirurgicaux	150% BR
Forfait journalier	100% FR
Chambre particulière (limitation à 30 jours par séjour en psychiatrie)	50€/JOUR
Chambre particulière en cas d'hospitalisation sans hébergement de nuit	35€/JOUR
Lit accompagnant (limité à 30 jours par séjour en psychiatrie)	25€/JOUR
Frais de transport	100% BR